

REGARDS

ÉCOCITE

Les lendemain chantent faux

Luc Caregari

Avec le projet Ecocité, la Lorraine frontalière bouge enfin. Pourtant, une association écologique tire la sonnette d'alarme face aux pollutions qui ravagent le terrain.

On nous dit que l'Europe de Schengen ne connaît plus de frontières. Que nous sommes peut-être différents, mais égaux. Pourtant, rarement autant de contrastes sautent à l'œil qu'en traversant la frontière française au Sud du Luxembourg. Prenons par exemple celle qui sépare la ville de Belvaux et le village de Rédange - situé du côté français. C'est carrément le passage d'un monde à l'autre. Si Belvaux n'est peut-être pas l'endroit où il fait le mieux vivre au Luxembourg, on y trouve pourtant des bistrottes animés, des restaurants, des commerces de proximité et les institutions semblent bien fonctionner.

Du côté de Rédange, petit village de 800 habitant-e-s, l'atmosphère est plus triste, voire post-apocalyptique. Les rues sont désertes en journée,

mais chaque matin et chaque soir elles accueillent le flux des frontaliers qui gagnent leur vie au grand-duché. Tous les commerces et bistrottes du village - les régulateurs de la vie sociale - sont fermés - abandonnés par leurs propriétaires faute d'être rentables. Même plus un troquet ouvert, ni de boulangerie. La vie sociale de ce lieu se réduit à quelques brocantes bien animées et la fête annuelle de la porchetta. Le reste de l'année, le seul lieu de rencontre reste le terrain de football, tout près des étangs de pêche où la jeunesse se retrouve chaque soir pour taper dans le ballon ou fumer des pétards.

C'est que les villes et villages du côté français de la frontière sont des communes particulièrement ravagées par la désindustrialisation. Mais tandis que le grand-duché s'est réinventé en tant que place financière, les Lorrain-e-s, eux, ont manqué le train. Le résultat est visible un peu partout : infrastructures délabrées, des rues dépourvues de tarmac, des maisons





Dépôt sauvage dans la nature : qu'il soit d'origine privée ou qu'il ait été déposé par une entreprise ne fait que très peu de différences.

inoccupées et une population vieillissante. Mais surtout : peu de perspectives pour le futur. Ce qui rend la situation encore plus désolante.

En effet, le seul espoir de la jeunesse du coin est de trouver un jour ou l'autre un emploi de l'autre côté de la frontière. Mais en ces temps de crise économique, même cette perspective s'obscurcit. Et le fait que le ministre luxembourgeois du travail, le socialiste Jeannot Krecké, ne sache donner de nombres exacts concernant les licencié-e-s frontaliers, témoigne de la grande empathie du grand-duché pour « ses » frontaliers.

Des frontières encore bien réelles.

Pourtant, les choses sont sur le point de changer, comme en témoigne la signature la semaine dernière d'un Gect (Groupement européen de coopération territoriale) entre les États français et luxembourgeois. Signé aussi bien par les grand-ducaux

Jeannot Halsdorf et Claude Wiseler que par le ministre français de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, Michel Mercier (Modem), cet accord contient surtout la promesse que l'Etat français va investir pour que le pays du Val de l'Alzette puisse être raccordé à la nouvelle cité de Belval - déjà en construction du côté luxembourgeois.

Cet essor français ne vient pourtant pas de nulle part. Depuis 2004, la communauté des communes pays haut val de l'Alzette (CCPHVA) qui regroupe en tout huit communes transfrontalières - Audun-le-Tiche, Villerupt, Rédange, Russange, Thil, Aumetz, Ottange et Boulange - s'est constituée pour réfléchir à un meilleur futur commun et pour mieux coordonner les actions des différentes entités. Le problème des communes proches du Luxembourg est aussi lié à la géographie bureaucratique de la France. Entendez par là : les communes se trouvent dans deux départements différents (Moselle, Meurthe et

Moselle), ce qui rendait difficile des actions communes. D'où la nécessité des élu-e-s locaux de créer une structure supplémentaire.

Néanmoins, la success story de la CCPHVA ainsi que de l'Ecocité s'explique aussi par les contorsions politiques actuelles. Du côté français, ou plutôt lorrain, on constate que l'inaction des autorités à améliorer la situation de la population locale, ainsi que les nombreuses promesses non tenues de la part de l'Etat français - on se souvient de Sarkozy promettant de « sauver » Gandrange, avant de s'incliner devant Mittal - ont donné l'impression que l'Etat centraliste se désengageait tout simplement de cette région située à l'extrémité du territoire.

D'autant plus que les récentes tensions autour du secret bancaire entre Paris et Luxembourg ne laissent pas vraiment présager un rapprochement entre les deux pays - plutôt le contraire. En tout cas, le fait que l'Etat français s'intéresse de près à la Lorraine

a aussi une dimension diplomatique. D'autant plus que la France affiche un retard considérable sur le Luxembourg - un fait que même les officiels assument. Ainsi, Sarkozy a fustigé « l'immobilisme » français, face aux efforts luxembourgeois qui ont déjà commencé à faire de Belval une cité du futur. Résultat : le projet de la CCPHVA a été déclaré Opération d'intérêt national (OIN) et a rapporté le label - très convoité - d'Ecocité.

L'Etat se mêle de la Lorraine.

Mais que veut l'initiative française en fin de compte ? Face à un projet Belval en cours de réalisation avec ses bureaux, logements et surfaces commerciales sans oublier l'université et les centres de loisirs, toutes les options ne sont plus sur la table. D'autant plus qu'il y a des réticences, voire même de la méfiance du côté luxembourgeois. Ainsi, dans le papier de programmation de la CCPHVA, on peut lire que « Lydia Mutsch, maire

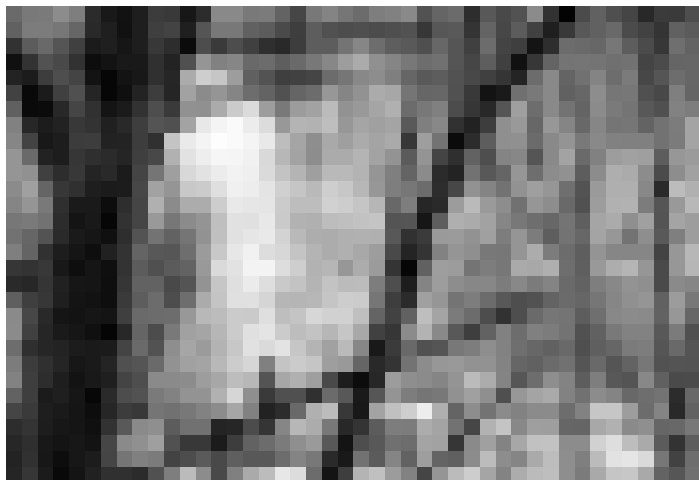


PHOTO : ASSOCIATION EMPREINTE POSITIVE

Ouvrier dans la fumée toxique : souvent les employé-e-s ne savent pas à quels dangers ils s'exposent.



IMAGE : ETUDE DE PROGRAMMATION COPIL

Plan du Belval du futur - territoires luxembourgeois inclus.

d'Esch, souhaite préserver les commerces du centre-ville d'Esch et n'est donc pas favorable à l'implantation de grandes surfaces commerciales concurrentielles proche de sa ville ».

C'est pourquoi les autorités françaises se concentrent sur ce qui reste : l'aménagement du territoire - donc la mise en place d'une meilleure infrastructure routière, dont le tristement célèbre contournement de Micheville à la traîne depuis des années - ainsi que la construction d'une éco-agglomération aux portes de Belval. Car ce qui reste des atouts du site, selon la CCPHVA, c'est surtout le « terrain naturel, donc peu contraint (pas de pollution, sol vierge de structures) », ce qui permettrait l'aménagement de plusieurs zones de protection naturelle, des nouveaux logements écologiques et des centres de services conçus expressément pour satisfaire les besoins des frontaliers. L'objectif est donc double : premièrement, il s'agit de revaloriser l'image de la région en y attirant de nouvelles populations - on parle même d'« élites » - et deuxièmement, arrimer au projet Belval des structures complémentaires au site. Ces structures pourraient aussi être des logements universitaires

pour les futur-e-s étudiant-e-s de l'université du Luxembourg ou encore des archives européennes, qui pourraient collaborer avec celles planifiées sur Belval.

Même si la plupart des projets restent dans la brume et que pour l'instant l'heure est plutôt aux grands gestes - le ministre Mercier a promis qu'il revisiterait la région dans huit mois, afin de constater les progrès - retenons, avec la CCPHVA, que « Le bassin du Val de l'Alzette est donc caractérisé essentiellement par une valeur immatérielle, la valeur paysagère et patrimoniale ». Mais malheureusement, les choses ne sont pas aussi simples et belles que les autorités locales le voudraient.

S'il faut louer le projet de faire du Val de l'Alzette une vitrine de l'écologie durable, il faut aussi bien voir la réalité en face. Et celle-ci parle une autre langue.

Empreintes positives dans le négatif.

Pour constater ce qui ne va pas, le woxx a pris rendez-vous avec Sylvain Skraber, jeune militant et vice-président de l'association « Empreinte po-

sitive », qui s'est créée en 2009 à Rédange pour faire face aux pollutions sauvages qui empestent la nature de l'autre côté de la frontière. La petite visite guidée des lieux où devra naître l'écocité du futur est en tout cas un bon moyen de rester sceptique par rapport aux lendemains qui chantent.

En remontant par exemple la rue de la côte dans le village de Rédange, on peut découvrir de bien curieuses excroissances, pas vraiment naturelles. Des tas de détritiques longent la rue dès qu'on a dépassé la dernière maison. Il s'agit en majeure partie de dépôts privés - des sacs poubelle, des écrans d'ordinateur à tube cathodique qui ont dû faire place aux écrans plats, des réfrigérateurs et même une vieille camionnette abandonnée sur un chemin dans les bois. « Ce sont des privés qui déposent cela », confirme Skraber, « C'est un problème de mentalité surtout. Même s'il y a une déchetterie flambant neuve à Aumetz - à laquelle ils ont un accès gratuit -, les gens continuent à déverser leurs détritiques dans la nature », poursuit-il.

Mais il y a pire : l'association dénonce surtout que des entreprises - en majorité luxembourgeoises de

surcroît - louent ou achètent des terrains en Lorraine pour y enfouir illégalement leurs déchets ou les brûler à l'air libre. Pour preuve, le terrain appartenant à une grande entreprise de construction grand-ducale - sur les hauteurs de Rédange. « Empreinte positive » s'est même fondé en quelque sorte autour de ce site, puisque c'est là que les riverains ont découvert que l'entreprise brûlait du plastique à l'air libre et cela par camions-bennes entières.

« Même le chasseur local est de notre côté », raconte Sylvain Skraber. Et de poursuivre: « A chaque fois que l'entreprise brûlait du plastique ou d'autres déchets, une brume épaisse et toxique se dégageait sur tout le plateau, faisant fuir les animaux. »

Pourtant, rendre attentifs les autorités locales et faire cesser ces pratiques illégales et nuisibles pour l'environnement se révèle être un vrai travail de Sisyphe. « Les problèmes sont nombreux. D'un côté, nous rencontrons toujours la difficulté d'attraper les coupables en flagrant délit. Car ils ne brûlent pas du plastique pendant toute la journée - au contraire, ils le font en partant. Ce qui a pour résultat qu'ils peuvent toujours impu-

PHOTO :WOXX



Sur les hauteurs de Rédange : site de l'entreprise qui a déjà essuyé deux plaintes de la part de l'association « Empreinte positive ».

ter les fautes à des tierces personnes et qu'ils courent sciemment le risque que ce feu échappe à tout contrôle », rapporte le militant.

Du côté des autorités, l'association s'est heurté plus d'une fois à des oreilles sourdes. « Le problème, c'est qu'en France la gendarmerie s'occupe des villages et la police des villes. Donc, si je dénonce une incinération sauvage à Villerupt, j'ai des interlocuteurs différents qu'à Rédange. De plus, les gardiens de l'ordre n'ont souvent pas connaissance des lois environnementales », raconte-t-il. Et de regretter que la France ne possède même pas de police environnementale, comme le fait par exemple le Luxembourg, où une section des douaniers s'occupe exclusivement de ces problèmes. Ainsi, l'association a dû déterminer elle-même les lois interdisant ces pratiques pour qu'enfin les gardiens de l'ordre acceptent leurs plaintes. Depuis juin, « Empreinte positive » a déposé deux plaintes contre l'entreprise de construction luxembourgeoise pour « élimination irrégulière par le feu de déchets industriels non-inertes issus de l'activité de l'entreprise ». La dernière incinération illégale constatée par les militant-e-s, date de

la mi-décembre quand sur le terrain de l'entreprise des ouvriers ont brûlé du plastique dans un container en métal.

Les autorités font la sourde oreille

Si cette même entreprise - se sentant un peu dans l'obligation de redorer son image - a aussi participé à la première opération de nettoyage organisée par « Empreinte positive », l'association n'entend pas s'en tenir là et promet de « saisir toutes les dispositions légales pour faire cesser ces agissements répréhensibles par la loi, dangereux pour les ouvriers de l'entreprise et pour les riverains vivant à proximité ».

Malheureusement, il ne s'agit pas d'un phénomène circonscrit au village de Rédange. Sur les hauteurs entourant Villerupt, là-même où devra débuter le projet Ecocité, le constat est le même : déchets ménagers, meubles délabrés, frigidaires abandonnés, carcasses de voitures, en veux-tu, en voilà. Le tout pimenté par des plaquettes appartenant à des entreprises majoritairement luxembourgeoises. Ici aussi, des incinérations illégales

ont eu lieu et ont été documentées.

Ce qui - au vu du paysage - est une vraie honte. Car ces lieux pourraient effectivement devenir un jour ou l'autre des terrains idéaux pour les randonneurs, les amateurs de VTT ou encore accueillir des chemins équestres. « Le potentiel est là », admet Sylvain Skraber, « Pourtant la réalité du terrain est loin de celle décrite par les politiques. »

Malgré cela, le problème a bien été vu par le maire de Villerupt, Alain Casoni, qui, dans le papier de programmation et aux vues de la législation grand-ducale plus contraignante en ce qui concerne l'environnement, dénonçait déjà le risque « de voir s'installer sur le territoire de la CCPHVA les entreprises (luxembourgeoises, ndlr) cherchant à fuir ces contraintes ». Interrogé par le woxx, Alain Casoni se dit lui-même concerné par ces entreprises grand-ducales qui achètent des terrains uniquement pour y enfouir leurs déchets - ce qui est nettement plus rentable que de les déclarer au Luxembourg. « Le propriétaire des lieux est l'établissement foncier de Lorraine (EPFL), c'est surtout à eux de régler ces problèmes. Les communes n'ont en fait qu'un pouvoir de

police sur ces lieux. C'est donc aux gendarmes, aux policiers et surtout aux douaniers de veiller à ce que les incinérations et dépôts sauvages cessent. Moi-même, j'ai déjà contacté la police quand j'ai vu un camion-benne luxembourgeois venir décharger sur le site de Micheville. On y trouve un peu de tout, même des enseignes démontées de restaurants... luxembourgeois. » Et d'ajouter que tout de même une étude des sols a été décidée par l'EPFL, afin de constater l'ampleur des dégâts.

On le voit, les choses sont enfin sur le point de bouger côté lorrain et toute une région pourrait s'en retrouver revalorisée, tout en accomplissant un projet de coopération transfrontalier et européen. Mais pour qu'il réussisse, il faudra aussi que les responsables ne parlent pas que du futur, mais regardent le présent en face.